



CONDITIONS DE TRAVAIL ET SANTÉ DES ARTISANS DU BTP ET PAYSAGE

BAROMÈTRE ARTISANTÉ
9^e ÉDITION - 2022

SYNTHÈSE BAROMÈTRE 2022

Réalisé sur décembre 2022 – janvier 2023.

UN BAROMÈTRE AU SERVICE DE LA BRANCHE DU BTP

Depuis 9 ans le baromètre ARTIsanté BTP suit l'état de santé des chefs d'entreprise artisanale. Engagé depuis de nombreuses années pour la prévention dans les entreprises artisanales du BTP et du paysage, l'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail), en partenariat avec la CAPEB et la CNATP, a décidé de mettre en place en 2014 le baromètre « ARTISANTÉ BTP ET PAYSAGE » afin d'améliorer les connaissances et suivre l'évolution des conditions de travail et l'état de santé des artisans du BTP et du Paysage

RESPONSABLE DE L'ÉTUDE

L'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail) est un organisme dédié aux questions de santé et de sécurité des artisans du BTP et du Paysage. À ce titre, l'IRIS-ST développe et met à disposition des entreprises artisanales des solutions et des outils adaptés et innovants pour la prévention des risques professionnels.

Pour en savoir plus : www.iris-st.org

PARTIES PRENANTES

La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment.

Pour en savoir plus : www.capeb.fr

La CNATP (Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux Publics et du Paysage) défend les intérêts et promeut les entreprises artisanales des Travaux publics et du Paysage.

Pour en savoir plus : www.cnatp.org

RAPPEL DES FAITS MARQUANTS DE L'ÉTUDE 2021

L'année 2021 a été marquée par une fin de crise sanitaire, permettant une reprise quasi-totale de l'activité des entreprises artisanales. On a noté en 2021 une reprise de l'intensité du rythme de travail des dirigeants d'entreprise artisanale. L'étude a révélé une hausse de +5 points du nombre de chefs d'entreprise travaillant plus de 60h par semaine. Plus de la moitié des chefs d'entreprise artisanale ont repris leur rythme d'avant la crise covid, idem pour la prise de congés. 33% des répondant ont déclaré avoir pris maximum 2 semaines de congés en 2021 contre 40% en 2020. Cependant, l'étude a relevé que la moitié des chefs d'entreprise restaient connectés durant leur prise de congés.

En 2021 les chefs d'entreprises ont déclaré que leur activité a été bonne c'est à dire identique voir meilleure que 2019 (l'année 2020 étant la crise sanitaire la comparaison a été faite avec l'année N-2).

En début d'année 2022 la majorité des chefs d'entreprise a déclaré avoir le moral (71%) et se sentir optimisme vis-à-vis de l'avenir malgré des premiers signaux d'alertes concernant la hausse des prix et des ruptures d'approvisionnement. Cependant, en 2021 des premiers signaux de fatigue ont commencé à être évoqués.

CE QUE RÉVÈLE LE BAROMÈTRE 2022

> Un rythme de travail toujours intense qui s'accroît légèrement chez les artisans travaillant seul.

Cette année 2022 est encore marquée par l'intensité du rythme de travail des dirigeants d'entreprise artisanale. On constate que l'écart se creuse dès lors que l'entreprise compte plus de 10 salariés, ainsi en 2022, 23% des chefs d'entreprise travaillant seuls travaillent plus de 60 heures par semaine contre 37% pour les chefs d'entreprise employant 11 à 15 salariés. Ce pendant cet écart s'est amoindri car on constate une augmentation du temps de travail des artisans travaillant seuls en 2022. Parmi les artisans travaillant seul 23% déclarent travailler plus de 60 heures par semaines contre 14% en 2021 (+ 8 points). De plus, les artisans travaillant seul ont moins pris de congés ;

Quel que soit la durée des congés, on constate que 58% des répondants restent connectés à leur entreprise durant leurs congés puisqu'ils consultent leurs mails tous jours ou tous les deux jours. Cette implication et ce rythme de travail soutenus entraînent un déséquilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

> Un optimisme en baisse et une fatigue qui s'accroît

L'année 2022 est marquée par une baisse de l'optimisme (-16 points comparé à 2021) de la part des chefs d'entreprise et ce malgré une bonne activité 2022.

La majorité des dirigeants déclarent se sentir fatigué en ce début d'année. Cela peut s'expliquer par l'accumulation d'événement impactant leur gestion de leur entreprise depuis maintenant 3 ans. La fatigue est un élément à ne pas négliger car elle peut avoir des répercussions sur l'état physique et mental du dirigeant et par conséquent sur l'activité professionnelle et la vie personnelle.

Malgré cette fatigue la majorité des répondants se déclarent épanouis dans leur métier et dans leur rôle de chef d'entreprise.

> Une prise de parole qui s'améliore légèrement et un accompagnement des chefs d'entreprise en difficulté à poursuivre.

On constate que les chefs d'entreprise souffrant de problème psychique ou de problème de gestion d'entreprise (pérennité menacée) sont de plus en plus nombreux à aborder le sujet. Une tendance à encourager puisque la prise de parole est un premier pas pour les chefs d'entreprise en recherche de solutions.

La sensibilisation et un accompagnement des chefs d'entreprise sur la prise de parole et sur les différents dispositifs existants est donc plus que jamais nécessaire.



58%

DES ARTISANS CONSULTENT
TOUS LES JOURS LEURS MAILS
DURANT LEURS CONGÉS



35%

SONT PLUTOT OPTIMISTES
CONCERNANT L'ACTIVITE
DE LEUR ENTREPRISE



61%

DES ARTISANS SE SENTENT
ASSEZ VOIRE BEAUCOUP
FATIGUES



71%

DECLARENT ETRE EPANOUIS
DANS LEUR ROLE DE CHEF
D'ENTREPRISE



82%

DECLARENT ETRE EPANOUIS
DANS LEUR METIER

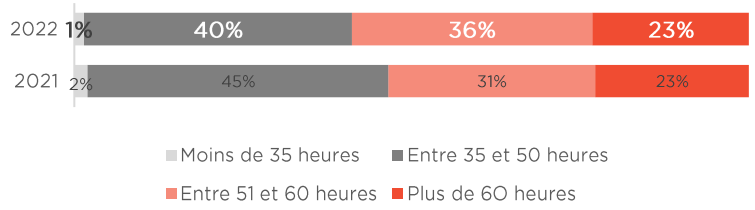
RYTHME DE TRAVAIL

UNE LÉGÈRE AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL

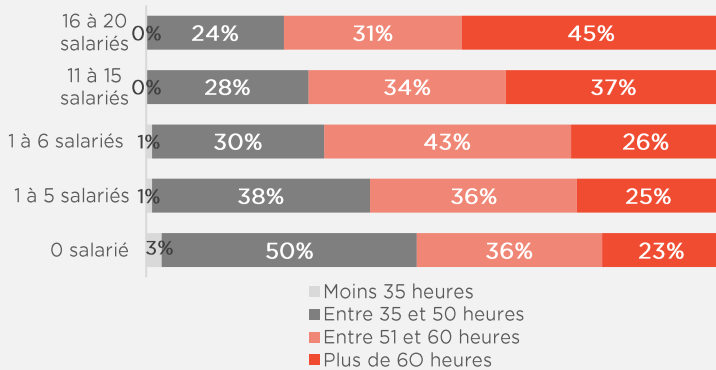


1 ARTISAN SUR 2 TRAVAILLE LE WEEK-END (42% RÉGULIÈREMENT ET 11% TOUT LE TEMPS)

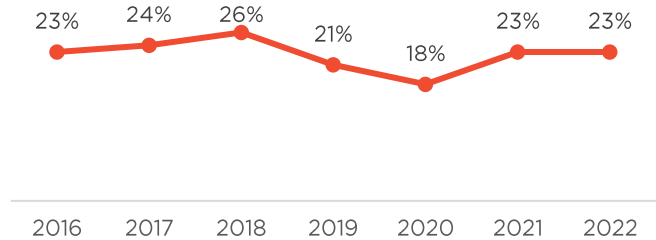
TEMPS DE TRAVAIL DES DIRIGEANTS PAR SEMAINE



RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL EN FONCTION DU NOMBRE DE SALARIÉS



ÉVOLUTION DES DIRIGEANTS TRAVAILLANT PLUS DE 60 HEURES PAR SEMAINE



En 2022, le rythme de travail reste quasiment aussi soutenu qu'en 2021. Cette charge de travail s'explique en partie par la multitude de tâches que les chefs d'entreprise ont à réaliser : réalisation de chantier, gestion du personnel, élaboration des devis, gestion et contact clients, gestion administrative...

L'écart se creuse dès lors que l'entreprise compte plus de 10 salariés. Ainsi en 2022, 23% des chefs d'entreprise travaillant seuls travaillent plus de 60 heures par semaine contre 37% pour les chefs d'entreprise employant 11 à 15 salariés. Toutefois cet écart est moindre comparé à l'année précédente. En 2022, parmi les artisans travaillant seul 23% déclarent ainsi travailler plus de 60 heures par semaines contre 14% en 2021 (+ 8 points).

UNE PRISE DE CONGÉS MAIS TOUJOURS CONNECTÉS

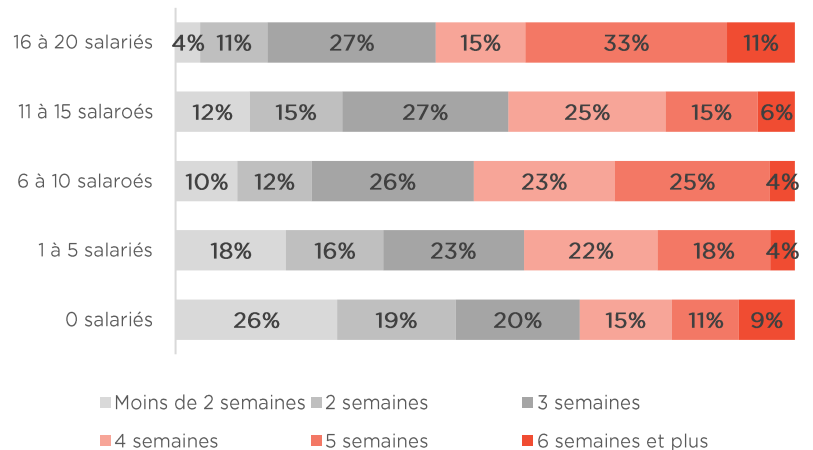


36%

DES ARTISANS PRENNENT AU MAXIMUM 2 SEMAINES DE CONGÉS

CONTRE 33% EN 2021, 41% EN 2020, 30% EN 2019

Nombre de semaines de congés par rapport taille entreprise



UNE PRISE DE CONGÉS MAIS TOUJOURS CONNECTÉS (suite)

En 2022 la majorité des répondants prennent plus de 2 semaines de congés, ils restent toutefois 36% des répondants à avoir pris au maximum 2 semaines de congés.

A noter que les artisans travaillant seuls prennent moins de congés. En 2022, 45% des artisans travaillant seul déclarent, en effet, avoir pris au maximum 2 semaines de congés contre une moyenne de 24% pour les chefs d'entreprise avec des salariés. Leur nombre d'heure de travail par semaine est moindre que les chefs d'entreprise avec des salariés mais en contre partis, les artisans travaillant seul prennent moins de jours de congés.



58%

DES ARTISANS DÉCLARENT
CONSULTER LEURS MAILS
TOUS LES JOURS DURANT
LEURS CONGÉS
CONTRE 57% EN 2021 ET 51%
EN 2020



LES PRINCIPALES RAISONS POUR LESQUELLES LES ARTISANS CONSULTENT LEURS MAILS RÉGULIÈREMENT (TOUS LES JOURS OU TOUS LES DEUX JOURS) PENDANT LEURS REPOS :

- **44%** SOUHAITENT RESTER DISPONIBLES AUPRÈS DE LEURS CLIENTS, « CELA FAIT PARTI DU MÉTIER »
- **59%** VEULENT ÉVITER D'ÊTRE SUBMERGÉS À LEUR RETOUR DE VACANCES
- **33%** DÉCLARENT NE PAS AVOIR LE CHOIX : LES CLIENTS, FOURNISSEURS ... VEULENT DES RÉPONSES IMMÉDIATES
- **17%** POUR NE PAS PASSER À CÔTÉ D'UN POTENTIEL CHANTIER/MARCHÉ

Le baromètre met en avant le fait que les chefs d'entreprise ne font pas de réelle coupure puisqu'ils restent connectés durant leurs vacances. 58% d'entre eux consultent leurs mails tous les jours durant leurs congés et 21% tous les 2 jours. De manière générale ce constat est le même quel que soit l'âge du dirigeant. Toutefois, les chefs d'entreprise de moins de 31 ans et les plus de 60 ans les consultent légèrement moins (49%).

LES DIRIGEANTS PEINENT TOUJOURS À TROUVER LE BON ÉQUILIBRE



83%

DES ARTISANS ONT LE SENTIMENT
QUE LEUR VIE PROFESSIONNELLE
EMPIÈTE SUR LEUR VIE PRIVÉE
CONTRE 79% EN 2021, 85% EN 2020 ET
87% EN 2019



DANS PRESQUE 1 ENTREPRISE SUR 2

UN MEMBRE DE LA FAMILLE EST IMPLIQUÉ DANS LA
VIE DE L'ENTREPRISE

Un rythme de travail soutenu, du travail durant les jours de repos, une connexion permanente même pendant les congés..., l'ensemble de ces éléments montre l'impact du travail sur la vie personnelle des artisans (et ce quel que soit l'âge) et par la même, la difficulté à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Actuellement, 83% des dirigeants ont le sentiment que leur vie professionnelle empiète sur leur vie privée, une augmentation de 4 points comparé à 2021.

Travailler avec un membre de sa famille (conjoint, enfant) reste très présent, c'est le cas pour 49% des entreprises interrogées. Ils jouent un rôle important dans l'entreprise, s'occupant souvent des fonctions « supports » telles que la comptabilité ou la gestion du personnel. Parfois cette collaboration peut se faire dans le but de la transmission de l'entreprise.

Trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle est d'autant plus compliqué lorsqu'un membre de la famille (conjoint ou enfant) travaille au sein de l'entreprise.

ORGANISATION DU TRAVAIL

LES TÂCHES ADMINISTRATIVES QUI PÈSENT SUR LA CHARGE DE TRAVAIL DU DIRIGEANT

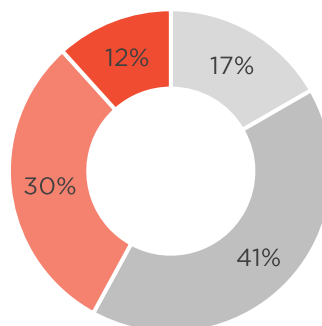


42%

DES ARTISANS DÉCLARENT QUE LEUR CHARGE ADMINISTRATIVE REPRÉSENTE ENTRE 26 ET 75% DE LEUR CHARGE DE TRAVAIL

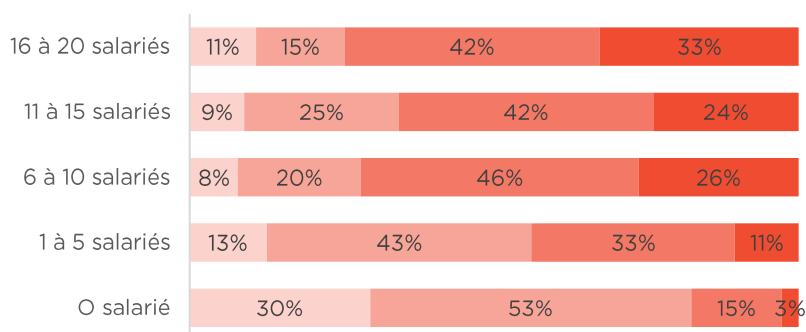
La charge administrative représente une charge de travail de plus en plus importante pour les entreprises artisanales du BTP et du paysage. En 2022, 42% des répondants déclarent que leur charge administrative représente entre 26% et 75% de charge de travail, soit une hausse de 4 points comparé à 2021.

POIDS DE LA CHARGE ADMINISTRATIVE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL DU DIRIGEANT



- Entre 0% et 10% de votre charge de travail
- Entre 11% et 25% de votre charge de travail
- Entre 26% et 50% de votre charge de travail
- entre 51% et 75% de votre charge de travail

POIDS DE LA CHARGE ADMINISTRATIVE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL PAR RAPPORT AU NOMBRE DE SALARIÉS



- 10% de votre charge de travail
- 25% de votre charge de travail
- 50% de votre charge de travail
- 75% de votre charge de travail

La charge administrative augmente fortement dès lors que l'entreprise compte plus de 5 salariés.

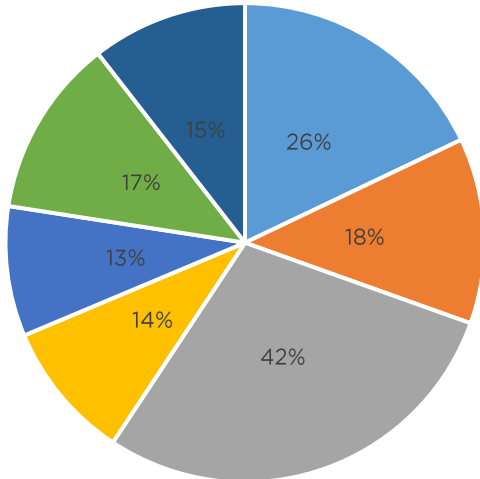


64%

DES ARTISANS DECLARENT SE SENTIR SUFFISAMMENT SOUTENUS/ ACCOMPAGNÉS DANS LA GESTION DE LEUR ENTREPRISE. CONTRE 67% EN 2021

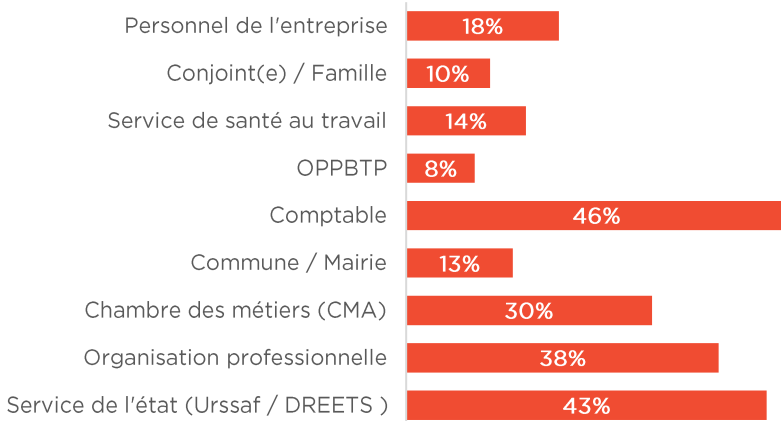
Près des 2/3 des chefs d'entreprise se déclare soutenue et accompagnée dans la gestion de leur entreprise. Toutefois les 3/4 des répondants déclarent avoir un besoin de soutien dans divers domaines, et notamment pour une forte proportion des entreprises dans le domaine juridique.

BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉS DANS LES DOMAINES ...



- Aucun
- Le management des équipes / les problématiques RH
- Les aspects juridiques (santé sécurité / droit salarial / assurance)
- Le développement digital de l'entreprise
- Le commercial / promotion de l'activité
- La comptabilité
- La formation

BESOIN DE SOUTIEN DE LA PART...



Parmi les 811 répondants qui ne se sentent pas suffisamment soutenus / accompagnés, ceux-ci déclarent avoir besoin de soutien de la part :

- De leurs comptables (46% soit +2 points comparé à 2021)
- Des services de l'état (43% soit -3 points comparés à 2021)
- De leur organisation professionnelle (38% soit -4 points comparé à 2021)

pour les aider sur les différentes problématiques.

PERCEPTION DE L'ACTIVITÉ

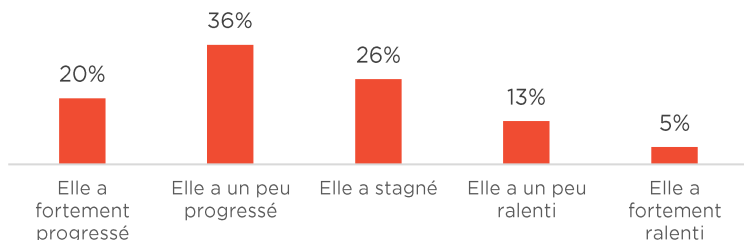
UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT LORSQUE LA PERENNITÉ DE L'ENTREPRISE EST MENACÉE



35%

DES ARTISANS SONT PLUTÔT OPTIMISTES CONCERNANT L'ACTIVITÉ À VENIR DE LEUR ENTREPRISE
CONTRE 51% EN 2021, 46% 2020, 54% EN 2019

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ EN 2022 COMPARÉ À 2021



L'année 2022 est marquée par une baisse de l'optimisme de la part des chefs d'entreprise (-16 points comparé à 2021), et ce malgré une bonne activité 2022. 56% des répondants déclarent que leur activité à un peu voire fortement progressée comparé à l'année 2021 et 26% déclarent qu'elle a stagnée. Cette baisse d'optimisme peut s'expliquer par la conjoncture actuelle de la France, le climat social, n'aidant pas les chefs d'entreprise à se projeter positivement dans l'avenir.

Ce constat est cohérent avec la conjoncture économique des entreprises artisanales du BTP puisque si l'année 2022 a été une année dynamique dans l'artisanat du bâtiment et a progressé au global de 2%*, l'activité a progressivement décéléré tout au long de l'année.

*Source : note de conjoncture Capeb octobre 2022

ZOOM : Entreprises dont la pérennité est menacée

31%

DES CHEFS D'ENTREPRISE DÉCLARENT LA PÉRÉNNITÉ DE LEUR ENTREPRISE MENACÉE
CONTRE 21% EN 2021



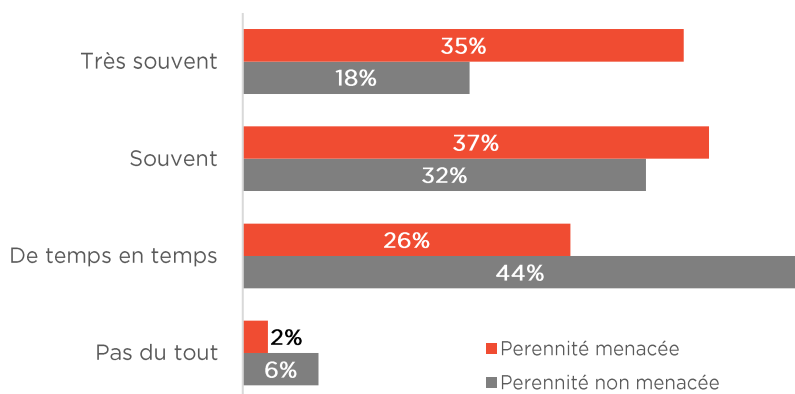
57%

ONT ÉVOQUÉ CETTE SITUATION À UN TIERS

24%

SE FONT AIDER

NIVEAU DE STRESS : entreprise avec une pérennité considérée comme menacée / entreprise avec une pérennité considérée comme non menacée



En 2022 on constate une augmentation de +10 points des chefs d'entreprise déclarant la pérennité de leur entreprise menacée. Sur ces 694 entreprises dont la pérennité serait menacée, 57% en ont parlé. Une tendance encourageante (augmentation de 3 points comparé à 2021) puisque la prise de parole est un premier pas pour le chef d'entreprise et pour gérer son stress. Cette prise de parole augmente d'année en année. À noter toutefois, que le baromètre ne précise pas à qui le chef d'entreprise a évoqué sa situation, il peut s'agir de son entourage et non d'un professionnel pouvant le conseiller sur les solutions existantes.

Seulement 24% des dirigeants en difficultés financières se font aider (baisse de 1 point comparé à 2021). Un travail de sensibilisation est donc à poursuivre afin d'inciter les chefs d'entreprise à se faire aider.

55%

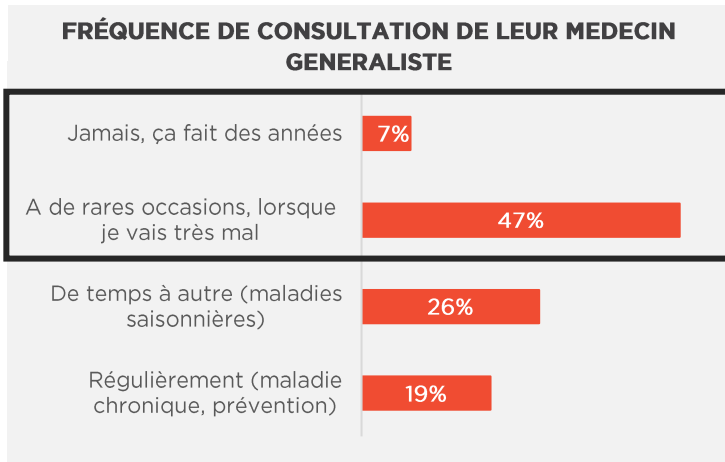
DE L'ENSEMBLE DES RÉPONDANTS DÉCLARENT SAVOIR VERS QUI SE TOURNER SI LA PÉRÉNNITÉ DE LEUR ENTREPRISE ÉTAIT MENACÉE
CONTRE 59% EN 2021 ET 69% EN 2020 ET 56% EN 2019

Cette année 55% des répondants déclarent savoir vers qui se tourner si la pérennité de leur entreprise est menacée (-4 points comparé à 2021). Il est donc nécessaire d'informer les entreprises artisanales sur les structures existantes pouvant les aider en cas de difficultés notamment financière. De plus, un travail de sensibilisation doit être mis en place afin d'inciter les chefs d'entreprise à parler au plus tôt de leurs difficultés afin de pouvoir trouver des solutions le plus en amont.

ÉTAT DE SANTÉ

LES CHEFS D'ENTREPRISE SE DÉCLARENT EN BONNE SANTÉ MAIS UNE FATIGUE PHYSIQUE ET MENTALE S'INSTALLENT DANS LA DURÉE

> Visites médicales et accidents du travail



LES RAISONS POUR LESQUELLES LES ARTISANS NE CONSULTENT JAMAIS OU A DE RARES OCCASIONS LEUR MEDECIN GENERALISTE :

- 29% VONT BIEN ET N'ONT PAS BESOIN DE CONSULTER
- 51% N'ONT PAS LE TEMPS
- 30% LES DELAIS POUR AVOIR UN RENDEZ-VOUS SONT TROP LONG
- 19% SE SOIGNENT PAR LEUR PROPRES MOYENS (AUTOMEDICATIONS)

167

REONDANTS DECLARENT AVOIR EU UN ACCIDENT AU COURS DE L'ANNEE 2022

65%

D'ENTRE EUX ONT DU S'ARRETER SUITE A CET ACCIDENT

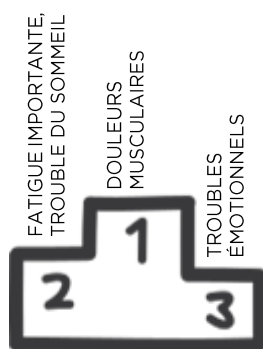
> Une bonne perception de leur état de santé mais attention aux signaux d'alerte



64%

DES ARTISANS SE DÉCLARENT EN BONNE SANTÉ CONTRE 76% EN 2021, 72% EN 2019 ET 70% EN 2018

On note une baisse de 12 points comparés à 2021 sur le nombre d'artisan se déclarant en bonne santé.



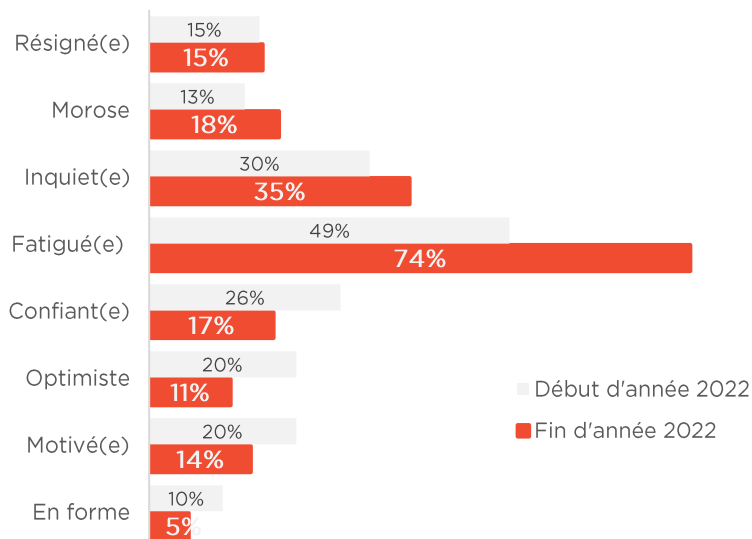
PROBLÈMES DE SANTÉ EVOQUÉS PAR LES ARTISANS :

- 10% DÉCLARENT N'AVOIR AUCUN PROBLÈME (-7 points)
- 61% SOUFFRENT DE DOULEURS MUSCULAIRES (+7 points)
- 58% RESSENTENT UNE FATIGUE IMPORTANTE (+9 points)
- 40% SOUFFRENT DE TROUBLES ÉMOTIONNELS (+9 points)

Malgré une bonne perception de leur état de santé, la majorité des répondants continuent de souffrir de diverses pathologies (ex : douleurs articulaires, troubles émotionnels, maux de tête, troubles du sommeil, problèmes de vue...). Seulement 224 répondants déclarent n'avoir aucun problème de santé. Pour la 9^{ème} année consécutive, les douleurs musculaires, la fatigue importante et les troubles émotionnels sont les 3 principaux maux des chefs d'entreprises. Cependant, on constate pour cette année 2022 une forte hausse des artisans déclarant ressentir une « fatigue importante » (+ 9 points) et souffrir de troubles émotionnels (+ 9 points). Les artisans déclarent également être attentifs aux conséquences de leur activité sur leur santé (61%). À l'inverse, une attention particulière doit être portée sur les troubles émotionnels et la fatigue importante des dirigeants d'entreprise artisanale qui sont constamment évoqués depuis plusieurs années, avec une accentuation en 2022. Ces problématiques sont la conséquence directe d'une charge de travail physique et mentale importante et des rythmes de travail soutenus.

UNE BAISSÉ DE MORAL ET UNE FATIGUE QUI S'INSTALE

ÉTAT D'ESPRIT DES CHEFS D'ENTREPRISE EN CETTE FIN D'ANNÉE 2022



En cette fin d'année 2022 nous pouvons constater un changement d'état d'esprit des chefs d'entreprise artisanale du BTP et du paysage. L'inquiétude et la morosité prennent le dessus comparé au début d'année 2022, conséquence sans doute de l'environnement et à l'ambiance sociale actuelle (inflation, question environnementale, conflit Ukraine / Russie ...).

La passion, l'épanouissement dans leur métier et leur rôle de chef d'entreprise sont des facteurs qui contrebalance ces signaux plus « négatifs ».

DES MÉTIERS EXIGEANTS



85%

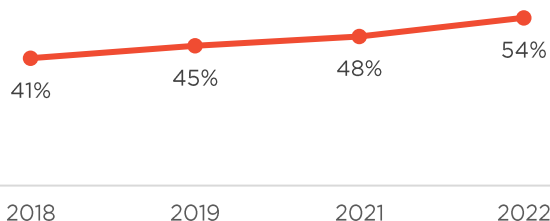
DES ARTISANS TROUVENT LEUR TRAVAIL EXIGEANT PHYSIQUEMENT - CONTRE 83% EN 2021 ET 2019



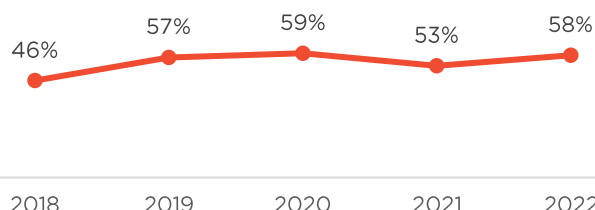
89%

DES ARTISANS TROUVENT LEUR TRAVAIL EXIGEANT MENTALEMENT - CONTRE 87% EN 2021 90% EN 2020, 91% EN 2019

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIRIGEANTS JUGENT LEUR ACTIVITÉ COMME TRÈS EXIGEANTE PHYSIQUEMENT



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIRIGEANTS JUGENT LEUR ACTIVITÉ COMME TRÈS EXIGEANTE MENTALEMENT



L'exigence mentale reste plus importante que l'exigence physique. Cette exigence mentale résulte avant tout de la multitude de tâches qui incombent au chef d'entreprise, la gestion de l'entreprise, le poids des responsabilités ainsi que la gestion RH ou encore l'intégration des innovations technologiques ; mais aussi devoir être de plus en plus réactif, rester connecté durant les vacances etc. Cette exigence mentale engendre, entre autres, du stress, de la fatigue et peut conduire à un épuisement professionnel.

Nous pouvons également noter que l'exigence physique, notamment ceux percevant leur activité comme « très exigeante » physiquement, ne cesse de croître d'année en année. Les métiers du BTP et du paysage sont des métiers manuels physiques mais cette exigence physique peut croître, pour certains métiers, en lien avec l'évolution des matériaux et des équipements (exemple : l'augmentation des formats et des poids des carreaux, plaques de plâtres), les contraintes de chantier, les conditions climatiques... Il est donc important de faire connaître aux entreprises artisanales les solutions existantes afin de faciliter et améliorer leurs conditions de travail sur chantier ainsi que les aides financières existantes pour faciliter d'éventuel investissement dans ce domaine. De plus, la fatigue, l'état psychique du chef d'entreprise sont des facteurs pouvant jouer sur le ressenti de l'exigence physique du métier.

MAIS UN ÉPANOUISSEMENT DANS SON MÉTIER ET DANS SON RÔLE DE CHEF D'ENTREPRISE.

82%

DES CHEF D'ENTREPRISE SE
DECLARENT ÉPANOUIS DANS
LEUR MÉTIER

71%

DES CHEF D'ENTREPRISE SE
DECLARENT ÉPANOUIS DANS LEUR
RÔLE DE CHEF D'ENTREPRISE

On constate que malgré les inquiétudes que peuvent avoir les chefs d'entreprise, la majorité sont épanouis dans leur métier et dans leur rôle de chef d'entreprise. L'artisanat étant pour la plupart un métier par passion, cela permet probablement de contrebalancer les aspects plus « négatifs » résultant de la situation économique et sociale de la France.

LE STRESS ET LA FATIGUE

UN STRESS CONSTANT



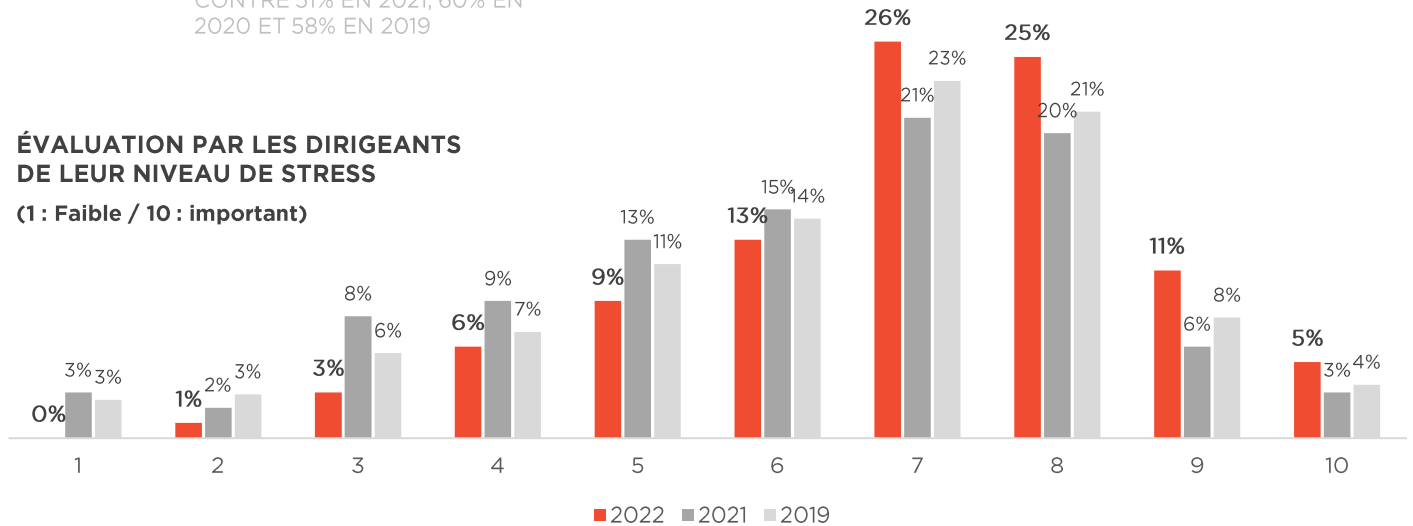
57%

DES ARTISANS SE TROUVENT SOUVENT VOIRE TRÈS SOUVENT STRESSÉS

CONTRE 51% EN 2021, 60% EN 2020 ET 58% EN 2019

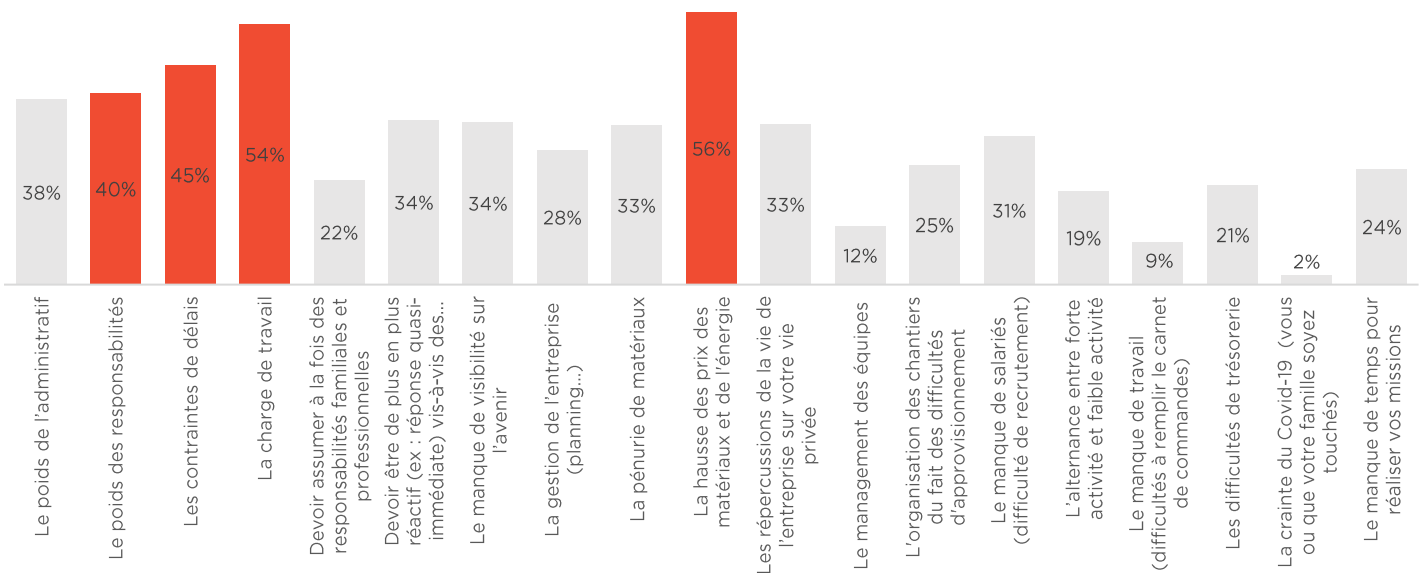
ÉVALUATION PAR LES DIRIGEANTS DE LEUR NIVEAU DE STRESS

(1 : Faible / 10 : important)



1 répondant sur 2 se sent souvent voire très souvent stressé (en augmentation de 6 points comparé à 2021). Ce stress peut s'expliquer par le manque de perspective « positives ». De plus, la gestion d'une entreprise artisanale engendre un stress général que tout chef d'entreprise peut ressentir du fait des multi casquettes. Bien que le nombre d'artisan stressé reste quasiment constant d'année en année (hormis 2021), l'année 2022 est marquée par une forte augmentation de l'intensité du stress ressenti par les chefs d'entreprise (notes de 7 et 10).

RÉPARTITION DES CAUSES DE STRESS :

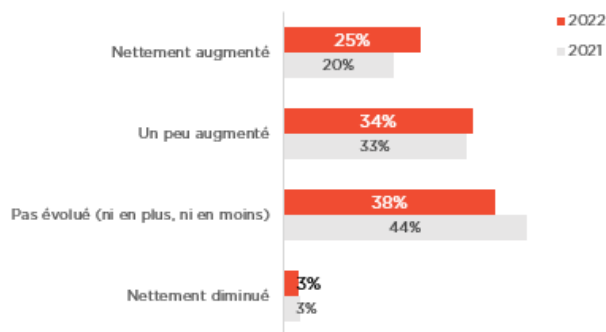


Cette année on constate que les causes de stress sont plus homogènes. La hausse des prix et la charge de travail sont les deux principales causes de stress pour les chefs d'entreprise. Comparé à l'année dernière, elles sont moins présentes. Cela peut s'expliquer du fait que les entreprises aient appris à gérer ses hausses de prix grâce, notamment, à un accompagnement de la part des organisation patronales mais également du fait que certains prix commencent à stagner.

> Evolution du stress

> Un travail dans l'urgence

AU COURS DE L'ANNÉE ECOULÉE (2022), LES CHEFS D'ENTREPRISE DÉCLARENT QUE LEUR STRESS A ...



83%

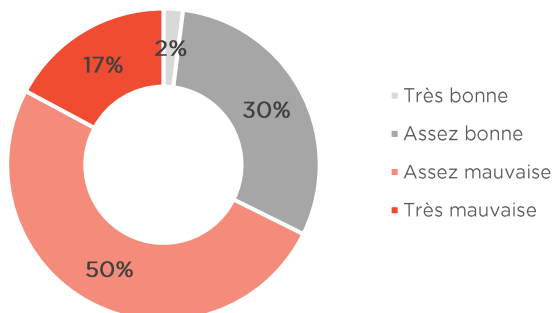
DES ARTISANS DÉCLARENT TRAVAILLER DANS L'URGENCE (59% RÉGULIÈREMENT ET 24% TOUT LE TEMPS)

On note que 59% des répondants déclarent que leur stress a augmenté soit un peu soit nettement augmenté.

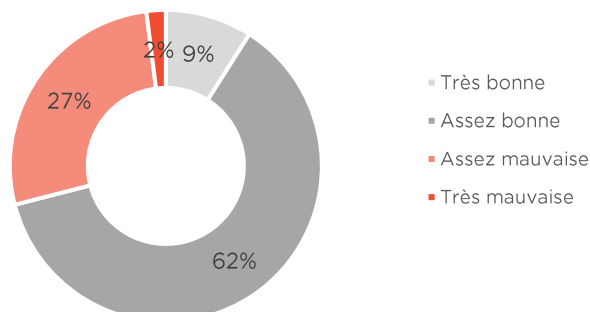
On constate que quel que soit le métier, les artisans sont amenés à travailler souvent dans l'urgence. Toutefois, pour certains professionnels tels que les plombiers-chauffagistes ou encore les électriciens, ce constat relève sans doute, pour partie, des dépannages qu'ils sont amenés à faire.

> Un stress qui impacte la qualité du sommeil

LA QUALITÉ DU SOMMEIL PARI MI LES DIRIGEANTS ÉTANT TRÈS SOUVENT STRESSÉS



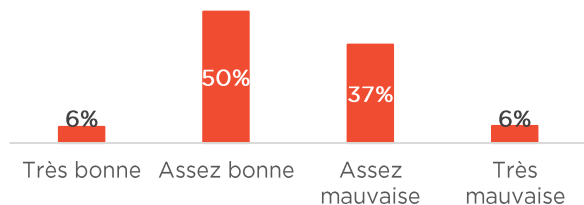
LA QUALITÉ DU SOMMEIL PARI MI LES DIRIGEANTS RAREMENT STRESSÉS



Le baromètre ARTIsanté BTP et paysage met en évidence la corrélation entre le stress et l'état de fatigue du dirigeant. Parmi les personnes très stressées seulement 30% ont une qualité de sommeil assez bonne contre 66% chez les personnes rarement stressées.

UNE FATIGUE TOUJOURS PRÉSENTE

LA QUALITÉ DU SOMMEIL DES CHEF D'ENTREPRISE :



L'année 2022 reste marquée par une fatigue générale qui s'installe chez les chefs d'entreprise.

56% des chefs d'entreprise déclarent avoir une bonne voire une très bonne qualité de sommeil (baisse de 5 points comparé à 2021). En approfondissant le sujet avec les personnes déclarant avoir une assez bonne ou une mauvaise qualité de sommeil, on constate que ce sommeil reste agité. Parmi eux, un artisan sur 2 déclare se réveiller au milieu de la nuit et avoir du mal à se rendormir, d'autres se réveillent précocement le matin.

En ce qui concerne le temps sommeil, 61% des chefs d'entreprise dorment entre 6 et 8 heures. Une donnée qui correspond à la moyenne nationale puisque, d'après l'étude Santé Publique France, les Français dorment en moyenne 6h42. Nonobstant, leur sommeil reste agité, avec des réveils précoces et/ou des nuits entrecoupées.

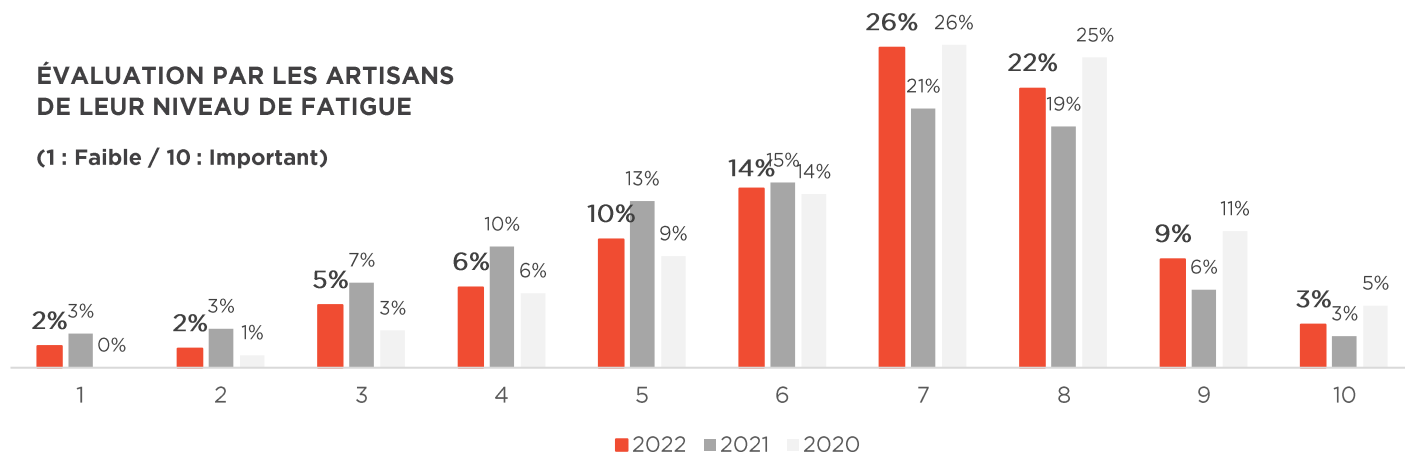
L'intensité de la fatigue augmente en 2022 (à partir de la note de 7). Des signaux d'alerte auxquels les chefs d'entreprise doivent être vigilants.



61%
DES ARTISANS SE SENTENT ASSEZ FATIGUÉS VOIRE BEAUCOUP FATIGUÉS CONTRE 49% EN 2021 ET 2020 ET 58% EN 2019 ET 59% EN 2020

ÉVALUATION PAR LES ARTISANS DE LEUR NIVEAU DE FATIGUE

(1 : Faible / 10 : Important)



> Un sommeil agité



54%

DES ARTISANS SE RÉVEILLENT AU MILIEU DE LA NUIT ET ONT DU MAL À SE RENDORMIR CONTRE 49% EN 2021, 48% EN 2020, 47% EN 2019



42%

DES ARTISANS SE RÉVEILLENT PRÉCOCEMENT LE MATIN ET NE SE RENDORMENT PAS CONTRE 38% EN 2021, 42% EN 2020, 39% EN 2019



25%

DES ARTISANS ONT DU MAL À S'ENDORMIR CONTRE 22% EN 2021, 19% EN 2020, 21% EN 2019



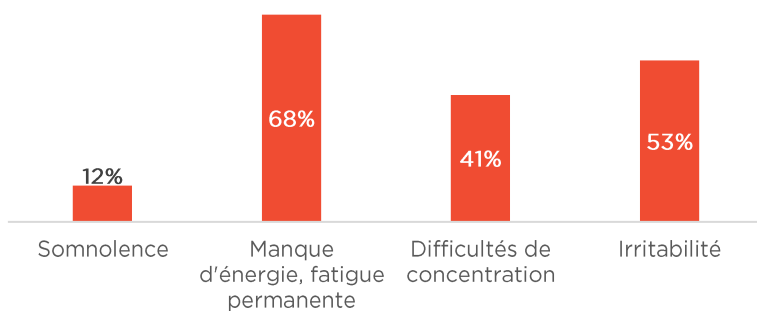
5%

DES ARTISANS PRENNENT DES MÉDICAMENTS POUR DORMIR CONTRE 4% EN 2021, 5% EN 2020 ET 2019

> Des répercussions sur le travail

72%

DES ARTISANS ESTIMENT QUE LEUR PROBLÈME DE SOMMEIL A DES RÉPERCUSSIONS SUR LEUR ACTIVITÉ - CONTRE 66% EN 2021, 70% EN 2019



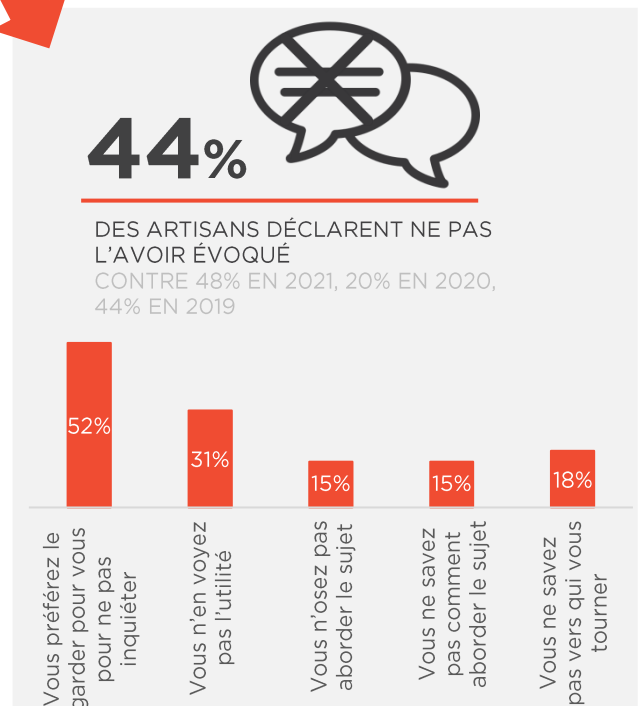
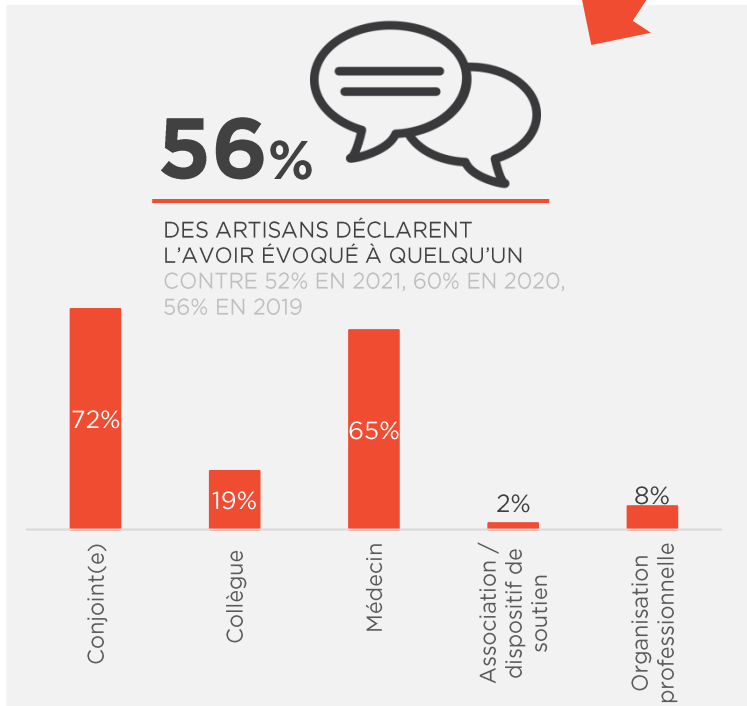
Les chefs d'entreprise sont conscients que leur manque de sommeil impacte leur état de santé et leur journée de travail. Ils déclarent se sentir en permanence fatigué avec un manque d'énergie. Ils se sentent également plus irritables. Ces effets peuvent être source d'accident du travail. La fatigue est un élément à ne pas négliger car elle peut être un facteur aggravant pour certaines maladies et peut avoir des répercussions sur l'état physique et mental du dirigeant et par conséquent sur l'activité professionnelle et la vie personnelle.

UN ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL PRÉSENT MAIS LÉGEREMENT PLUS EXPRIMÉ



35%

DES ARTISANS DÉCLARENT AVOIR ÉTÉ EN DIFFICULTÉ PSYCHIQUE AU COURS DE L'ANNÉE 2022 CONTRE 34% EN 2021



1 ARTISAN SUR 2 DÉCLARE ÊTRE SUFFISAMMENT INFORMÉ / SENSIBILISÉ SUR LE SUJET

Lorsque la charge de travail, l'investissement personnel, le stress ou encore l'exigence mentale sont trop élevés, que le travail devient une contrainte et que les résultats souhaités ne sont pas présents, il y a un risque que ce « sur-investissement » soit nuisible pour la santé du dirigeant. Cela va se traduire par un épuisement émotionnel (pessimisme, irritabilité, perte de confiance...) et physique (fatigue généralisée, trouble du sommeil, maux de tête, tension musculaire...). Le plaisir de travailler disparaît et un changement comportemental peut apparaître (repli sur soi, isolement, agressivité, impulsivité, conduites addictives...). Il s'agit d'un épuisement professionnel appelé également « burn-out ».

On notera tout d'abord que 56% des chefs d'entreprise déclarent être informés des dispositifs d'aide et d'écoute psychologique mis à leur disposition.

On notera également une légère augmentation des chefs d'entreprise ayant été en difficulté psychique (anxiété, épuisement professionnel, dépression) au cours de l'année, soit 34% en 2021 contre 32% en 2020. Parmi les chefs d'entreprise en difficulté psychique, un sur deux a évoqué ses difficultés à une tierce personne, soit une hausse de 4 points comparés à 2021.

Parmi ceux qui ne se sont pas exprimés, 90% déclarent préférer garder leur problème pour eux afin de ne pas inquiéter et 47% n'en voit pas l'utilité. Un constat qui confirme la nécessité de poursuivre la sensibilisation, notamment sur l'intérêt, pour la personne en détresse, de parler. Pour nombre de chefs d'entreprise, parler de ses problèmes peut encore être un tabou qu'il faut briser.

Il est également important de sensibiliser les personnes autour du chef d'entreprise afin qu'elles sachent comment lui venir en aide si besoin. L'entourage, notamment le/la conjoint(e) joue un rôle central dans ces situations. Les chefs d'entreprise ayant évoqué leur problème à leur organisation professionnelle ont augmenté de 3 points, soit 9% en 2021 contre 6% en 2020.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

MÉTHODOLOGIE

Cette étude a pour objectif de recueillir, au moyen d'un questionnaire en ligne, des données permettant d'analyser et de suivre l'évolution des conditions de travail et la santé des chefs d'entreprise artisanale du BTP et Paysage.

Seuls les questionnaires complétés dans leur intégralité par les répondants ont été conservés pour l'analyse des résultats.



CIBLE

Chefs d'entreprise artisanale du BTP et du Paysage de 0 à 19 salariés



PÉRIMÈTRE

France entière



MODE DE PASSATION

Enquête en ligne via mailing



PÉRIODE

Décembre 2022 - Janvier 2023

UNE CIBLE SPÉCIFIQUE

Est considérée comme artisanale toute entreprise inscrite au Répertoire des Métiers. En général, les sources statistiques ne permettent pas de distinguer les entreprises selon qu'elles sont ou non inscrites au Répertoire des Métiers. Ce qui conduit à définir un critère de taille afin de délimiter le champ d'étude. La fourchette de 0 à 19 salariés a été retenue.

LES ENTREPRISES ARTISANALES DU BATIMENT

Avec 634 971 entreprises, 692 224 salariés et 61 254 apprentis, les entreprises artisanales du bâtiment occupent une place privilégiée dans l'économie française. Les entreprises de moins de 20 salariés représentent 99 % des entreprises du bâtiment ainsi qu'un chiffre d'affaires annuel de plus de 87 milliards d'euros.* Le bâtiment est marqué par une grande diversité de métiers (gros œuvre, second œuvre...), des situations de travail variées et souvent éphémères (localisation, donneur d'ordre, typologie de travaux...) et un environnement économique, réglementaire et normatif en perpétuelle évolution.

*chiffres clés 2023 Capeb (pour l'année 2021)

Les entreprises artisanales du BTP

Les chefs d'entreprise artisanale ont de nombreux rôles à jouer au sein de leur entreprise. En plus d'être gestionnaire, manager (lorsqu'ils disposent de salariés), à la production, en charge de l'administratif..., ils doivent également être attentifs à l'environnement au sein duquel ils évoluent (évolutions techniques, normatives, réglementaires...) et être en recherche constante de nouveaux marchés pour assurer le maintien et le développement de leur entreprise. Ils portent donc de multiples casquettes.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON



2 224
RÉPONDANTS

Taille de l'entreprise

Nb de salariés	Nb	%
0 salarié	641	29%
1 à 5 salariés	1 119	50%
6 à 10 salariés	342	15%
11 à 15 salariés	67	3%
16 à 20 salariés	55	2%
Total général	2 224	100%

Habitation

Statut social	Nb	%
Rural	1 755	79%
Urbaine	469	21%
Total général	2 224	100%

Activité principale

Activité exercée	Nb	%
Carrelage	45	2%
Charpente	86	4%
Couverture	153	7%
Electricien	258	12%
Maçonnerie	334	15%
Menuiserie	332	15%
Métiers de la pierre	14	1%
Paysage	39	2%
Peinture vitrerie	170	8%
Plâtrerie plaques	120	5%
Plomberie chauffage	550	25%
Serrurerie métallerie	56	3%
Travaux publics	67	3%
Total général	2 224	100%

Situation familiale

Situation familiale de l'artisan	Nb	%
Seul sans enfant à charge	156	7%
En couple avec enfant(s) à charge	1 300	58%
En couple sans enfant à charge	686	31%
Seul avec enfant(s) à charge	82	4%
Total général	2 224	100%

Durée dans la fonction de dirigeant

Ancienneté statut	Nb	%
Moins de 1 an	68	3%
Entre 1 et 5 ans	381	17%
Entre 6 et 10 ans	342	15%
Plus de 10 ans	1 433	64%
Total général	2 224	100%

Âge

Age de l'artisan	Nb	%
Moins de 31 ans	35	2%
31 - 40 ans	376	17%
41 - 50 ans	717	32%
51 - 60 ans	900	40%
Plus de 60 ans	196	9%
Total général	2 224	100%

Sexe

Sexe de l'artisan	Nb	%
Un homme	2 054	92%
Une femme	170	9%
Total général	2 224	100%

